

Avis adopté

Séance plénière du 12 mars 2024

Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer ?

Déclaration du groupe CFDT

Souvent insulaires, parfois isolés, particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et nécessairement autonomes énergétiquement, les territoires ultramarins doivent repenser leur production d'énergie, très majoritairement carbonée. Pour cela, les objectifs de « transition » et « d'autonomie » énergétiques doivent être appréhendés conjointement. Tout en rappelant, et le texte n'y manque pas, que l'un des premiers objectifs de la transition écologique est de lutter contre le réchauffement climatique d'origine anthropique, conséquence de l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère terrestre globale.

Pour une transition juste, il est nécessaire d'adapter les solutions aux réalités et aux ressources locales, chaque territoire ayant ses spécificités. Il faut également définir des objectifs et planifier les étapes et les moyens nécessaires pour les atteindre. Pour la CFDT, alors que les Programmations pluriannuelles de l'énergie doivent être renouvelées, nous avons l'opportunité, comme le propose l'avis, de repenser leur mise en œuvre en associant le plus en amont possible la société civile et la population.

Les territoires ultramarins disposent de potentiels d'énergies renouvelables diversifiées encore sous-exploitées. Il faudra cependant veiller à ce que leur déploiement ne se fasse pas au détriment de la biodiversité.

Compte-tenu des fortes difficultés économiques auxquelles doivent faire face certains territoires, cette transition ne pourra se faire sans un volet financier à la hauteur des enjeux tant pour le déploiement des nouveaux modes de productions énergétiques que de l'accompagnement social permettant une transition juste.

Enfin, cette transition énergétique offre également l'opportunité d'un développement économique nouveau, par la création de nouvelles filières, de nouveaux métiers. Pour la CFDT, il est indispensable de développer sur chaque territoire des cursus de formations aux nouveaux métiers de l'énergie.

La CFDT a voté l'avis.